

## ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

### SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CD558

présenté par  
Mme Pochon

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, après le mot :

« exploitant »

insérer les mots :

« ,de salarié, d'ouvrier et de saisonnier ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les statuts agricoles sont extrêmement variés et, s'il est nécessaire de conserver un nombre important d'exploitants agricoles, il convient également de reconnaître et faire connaître la diversité des statuts des travailleurs agricoles au travers de ce projet de loi, le renouvellement des générations ni la souveraineté alimentaire ne pouvant être atteint sans la contribution active de tous